

Approuvé par le conseil d'administration le 27 mars 2017

PLAN STRATÉGIQUE 2017-2022



TABLE DES MATIÈRES

1. AVANT-PROPOS	3
2. NOS FONDEMENTS (Vision, mission et valeurs)	4
3. NOS 5 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	5
Orientation 1 :	5
Orientation 2 :	6
Orientation 3 :	7
Orientation 4 :	8
Orientation 5 :	9
4. NOTRE PLAN STRATÉGIQUE 2017-2022 en un clin d’œil	10
5. RÉVISION DU PLAN	12

1.AVANT-PROPOS

L'Association sportive des Sourds du Québec (ASSQ) est un organisme de bienfaisance reconnu par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) qui a pour mission de promouvoir le sport et l'activité physique auprès de la population sourde et malentendante à travers le Québec. La pratique sportive est à la fois un instrument de socialisation et d'intégration. L'ASSQ est une ressource unique qui propose des programmes sportifs accessibles au plus grand nombre de personnes possible, qu'elles soient jeunes, adultes ou âgées. En février 2015, l'ASSQ a remporté un certificat de reconnaissance PANAM. Cette initiative de la Table de concertation pour le loisir des personnes handicapées de Montréal soutient les organismes de sport et de loisir qui contribuent à rendre ces activités accessibles.

Conformément à la politique de la pratique sportive du MEES, nous privilégions 4 sphères d'activités : initiation, récréation, compétition et excellence, nos services sont divisés en 3 volets : récréatif, compétitif et excellence. Durant les dix dernières années, l'ASSQ a mis sur pied pas moins de 200 programmes d'activités s'adressant tout aussi bien à des débutants qu'à des sportifs de haut niveau.

Au Québec, 770 000 adultes et enfants vivent avec une limitation auditive. Plus d'une personne sur 10 est donc affectée par une condition lourde de conséquences nécessitant des outils d'adaptations. La perte de l'audition peut mener à l'isolement. La communication avec les autres devient plus ardue. D'où de possibles sentiments d'incompréhension, de frustration et de solitude. Être sourd rend l'activité physique moins accessible. Nous désirons mettre à profit notre expertise pour rendre accessible des activités sportives et physiques dédiées aux personnes sourdes et malentendantes. À ces fins, nous avons mis en place un plan stratégique pour la prochaine période quinquennale (2017-2022) centré sur l'augmentation de la participation et de l'accessibilité des personnes sourdes et malentendantes dans les différentes régions du Québec.

Le conseil d'administration de l'ASSQ est formé de cinq membres sourds et malentendants provenant de différentes régions du Québec. Le bureau de l'ASSQ est situé au Stade olympique, à Montréal et a une équipe de trois employés. Les employés de l'ASSQ sont chargés de la gestion, de l'organisation des événements sportifs et des programmes, des publications, des communications et des services aux athlètes et aux membres.



2.NOS FONDEMENTS

VISION

Être le leader de la participation et de l'accessibilité des personnes sourdes et malentendantes dans toutes les sphères de la pratique sportive et de l'activité physique au Québec.

MISSION

En accord avec sa vision, la mission de l'ASSQ est de promouvoir le sport et l'activité physique chez les personnes sourdes et malentendantes du Québec.

VALEURS

Pour réaliser sa mission et ses activités, l'ASSQ s'appuie sur les valeurs suivantes :

Éthique sportive

L'ASSQ soutient la promotion de l'éthique sportive. Le mot « éthique » est l'ensemble des principes moraux réagissant le comportement. L'éthique sportive comprend plusieurs valeurs que le sport devrait transmettre : respect envers soi-même, respect envers les autres et responsabilité de nos actions. Cette valeur permet de favoriser dans nos activités l'équité, l'esprit sportif, la lutte contre le harcèlement et la violence, la santé et la sécurité entre autres choses.

Transparence

L'ASSQ agit selon des règles de conduite dictées par la transparence envers ses membres, ses bailleurs de fonds, ses donateurs, le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) et l'Agence du revenu du Canada (ARC). Les informations concernant ses activités organisationnelles et financières y compris ses politiques sont accessibles.

Inclusion

Par souci d'équité, l'ASSQ souligne l'importance de l'accessibilité aux services, à l'information et à un environnement adéquat proposés aux personnes sourdes et malentendantes. Cette approche inclusive permet à toute personne de réaliser des activités de façon autonome et d'obtenir des résultats équivalents.

3.NOS 5 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Pour l'élaboration de ce présent plan stratégique, l'ASSQ a fait une analyse de ses forces et de ses faiblesses et a évalué les opportunités et les menaces de son environnement de travail. Le conseil d'administration a également analysé les différents enjeux internes et externes. Les résultats de cette analyse ont permis à l'ASSQ d'établir 5 thèmes stratégiques, donc 5 priorités, pour les 5 prochaines années. L'ASSQ doit prioriser ces thèmes pour accomplir sa mission et de rendre l'organisation efficace pour ses membres. Ces thèmes sont les suivants :

1

Établir de meilleures pratiques de gouvernance

2

Développer des partenariats afin de faire connaître l'ASSQ en accroissant l'accessibilité des personnes sourdes et malentendantes aux activités physiques et sportives.

3

Diversifier et accroître les ressources financières

4

Viser l'excellence des services auprès des membres

5

Augmenter l'implication de la communauté

3.1 ORIENTATION 1

Établir de meilleures pratiques de gouvernance

Une des responsabilités propres à un conseil d'administration est de se doter de politiques et de pratiques de gouvernance efficaces et transparentes. Lors des dernières années, le conseil d'administration a beaucoup travaillé en accord avec les orientations du plan stratégique 2012-2017 et ses politiques en gestion des ressources humaines. Il est important pour le conseil d'administration de développer d'autres politiques afin de bâtir une meilleure gouvernance afin de s'assurer que l'ASSQ respecte les normes en ce qui a trait à la saine gouvernance, à la gestion rigoureuse des finances et à la reddition de comptes.

Objectif 1.1 – Optimiser la gouvernance et la reddition de comptes

AXES D'INTERVENTION	ACTIONS PRIVILÉGIÉES
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Créer des comités : comité de gouvernance et comité de vérification • Actualiser le rôle, les responsabilités et le fonctionnement du conseil d'administration et des comités • Développer le cadre de gestion des risques • Élaborer une politique sur les reçus de charité
Reddition de comptes	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître la transparence des processus de décision • Améliorer et simplifier le rapport d'activités

Indicateurs de succès :

- Amélioration de la présentation du rapport d'activités en 2017
- Élaboration et adoption du guide des administrateurs en 2017
- Élaboration et adoption de la politique sur les reçus de charité en 2018
- Élaboration des mandats des comités en 2019
- Formation et adoption des comités en 2019
- Évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et des comités en 2020
- Respect du plan d'action annuel (toutes les années)

3.2 ORIENTATION 2

Développer des partenariats afin de faire connaître l'ASSQ et d'accroître l'accessibilité des personnes sourdes et malentendantes aux activités physiques et sportives

L'ASSQ veut devenir la référence au Québec dans toutes les sphères de la pratique sportive et d'activité physique impliquant des personnes sourdes et malentendantes. Pour réaliser cet objectif, l'ASSQ continuera de prioriser ses stratégies de communication et le développement des partenariats en fait partie. Plus les organisations connaîtront l'ASSQ, meilleure sera l'accessibilité des personnes sourdes et malentendantes aux activités sportives et physiques

Objectif 2.1 – Accroître le nombre de partenariats

AXES D'INTERVENTION	ACTIONS PRIVILÉGIÉES
Développement de partenariats	<ul style="list-style-type: none">• Contacter les dirigeants des fédérations sportives québécoises pour leur faire connaître l'ASSQ et ses services• Organiser des rencontres d'informations avec les établissements publics qui œuvrent dans le milieu de la surdité• Contacter les associations régionales pour la promotion des services de l'ASSQ• Renforcer le partenariat avec l'Association des sports des Sourds du Canada (ASSC)

Indicateurs de succès :

- Rencontre de plus de 30 fédérations sportives québécoises d'ici 2022
- 2 nouvelles ententes de collaboration avec des organismes, des fédérations sportives ou des établissements publics par année

Objectif 2.2 – Renforcer la participation de l'ASSQ au réseau du milieu sportif et à des activités politiques

AXES D'INTERVENTION	ACTIONS PRIVILÉGIÉES
Participation dans le réseau du milieu sportif	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à une table de concertation • Collaborer avec des fédérations sportives québécoises pour la réalisation des activités
Représentation à des activités politiques non partisans	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer avec l'AlterGo pour développer une stratégie commune afin de mettre de l'avant l'accessibilité universelle auprès des élus • Organiser des rencontres avec des élus politiques • Participer à des activités organisées par les municipalités

Indicateurs de succès :

- Collaboration avec des fédérations sportives pour 2 activités par année
- Maintien du soutien financier de la ville de Montréal aux organismes PANAM d'ici 2022
- 3 représentations par année à des activités politiques non partisans

3.3 ORIENTATION 3

Diversifier et accroître les ressources financières

Depuis 2015, une des priorités de l'ASSQ est de développer une culture philanthropique qui permettra à l'ASSQ de développer son autonomie financière et d'être en mesure d'atteindre sa mission qui est d'offrir des services aux personnes sourdes et malentendantes afin de les encourager à bouger sans barrière. De plus, l'ASSQ aimerait obtenir de nouvelles subventions gouvernementales afin de diversifier ses revenus. Pour créer une communauté de donateurs, l'ASSQ devra poursuivre sa campagne de financement et travailler sur le recrutement de bénévoles, de nouveaux membres et de donateurs.

Objectif 3.1 – Accroître le budget et les ressources financières durables

AXES D'INTERVENTION	ACTIONS PRIVILÉGIÉES
Augmentation et diversification de la capacité financière	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre un plan de sollicitation et poursuivre la campagne de financement (dons majeurs) auprès des fondations pour les projets concernant les jeunes • Concevoir et mettre en œuvre un plan d'acquisition de nouveaux membres et de donateurs individuels • Faire des recherches et contacter les différents ministères provinciaux et fédéraux • Développer des liens et se faire connaître auprès des compagnies privées et des institutions financières afin d'obtenir des commandites • Organiser des événements-bénéfices • Élaborer une politique de reconnaissance des donateurs et des commanditaires

Indicateurs de succès :

- Augmentation de notre bassin de donateurs individuels (15% par année)
- Soutien d'un ou deux nouveaux partenaires financiers par année
- Organisation d'une collecte de fonds annuelle
- Taux de réponse des donateurs individuels (30% par année)
- Nouveau financement provenant des municipalités autres que la ville de Montréal d'ici 2022

3.4 ORIENTATION 4

Viser la qualité des services auprès des membres



Depuis 2014, le nombre de participants aux programmes sportifs et aux activités physiques a diminué de près de 30%. Par contre, le nombre de participants aux événements sportifs a augmenté de 40%. Il est important pour l'ASSQ de développer des stratégies afin de favoriser la participation de ses membres actuels et de recruter de nouveaux membres. De plus, l'ASSQ doit s'assurer que le développement régional se poursuit puisque l'ASSQ est un organisme provincial.

Objectif 4.1 – Augmenter la participation des membres aux activités offertes par l'ASSQ

AXES D'INTERVENTION	ACTIONS PRIVILÉGIÉES
Qualité des activités offertes par l'ASSQ	<ul style="list-style-type: none">• Mettre en place des processus efficaces d'évaluation de la qualité des activités rendues par l'ASSQ• Mettre en œuvre des processus d'évaluation de l'impact social des activités• Collaboration avec d'autres organismes pour l'organisation des activités

Indicateurs de succès :

- Taux de satisfaction des membres envers les programmes et les événements organisés par l'ASSQ
- Nouvelles collaborations avec d'autres organismes (2 organismes par année) pour l'organisation de programmes d'activités physiques
- Augmentation du nombre de régions différentes où les programmes de l'ASSQ sont offerts (7 régions en 2019 et 9 régions en 2022)
- Augmentation du nombre de participants pour les programmes et les événements de l'ASSQ (10% par année)

3.5 ORIENTATION 5

Augmenter l'implication de la communauté



Depuis 2013, l'ASSQ a mis beaucoup d'efforts à réaliser les objectifs de son plan de communication, mais les contraintes financières nous ont obligés à revoir notre échéancier. Il reste encore du travail à faire en ce qui regarde les stratégies pour faire connaître et aimer l'ASSQ. Cependant, de nouveaux outils de communication acquis ces dernières années ont permis à l'ASSQ de dégager une image plus professionnelle. Une communauté est un regroupement de personnes unies par un centre d'intérêt commun, une passion, une façon de vivre, un lieu ou une expérience. Il est important pour l'ASSQ de continuer son travail afin de favoriser l'implication de la communauté et de leur montrer que l'ASSQ est le point de rencontre du sport sourd et malentendant ! Un des objectifs du conseil d'administration pour les cinq prochaines années est d'augmenter l'implication des bénévoles, le nombre des membres et la collaboration avec les écoles. Cela permettra à l'ASSQ de devenir un leader du milieu des sports pour les personnes sourdes et malentendantes.

Objectif 5.1 – Encourager l'implication des bénévoles, des membres et des écoles aux activités de l'ASSQ

AXES D'INTERVENTION	ACTIONS PRIVILÉGIÉES
Gestion des bénévoles	<ul style="list-style-type: none">• Planifier les besoins de l'organisme• Élaborer une politique en matière de gestion des bénévoles qui inclut le processus de recrutement et la politique de reconnaissance• Offrir des formations
Recrutement des membres	<ul style="list-style-type: none">• Développer une liste des privilèges-membres (offre de rabais en collaboration avec différentes organisations)• Poursuivre le développement du sentiment d'appartenance envers l'ASSQ• Augmenter la notoriété de l'ASSQ auprès des personnes sourdes et malentendantes résidentes au Québec en utilisant les stratégies du plan de communication de l'ASSQ
Collaboration auprès des écoles	<ul style="list-style-type: none">• Organiser une tournée des écoles spécialisées pour les jeunes sourds et malentendants tous les deux ans• Offrir des activités parascolaires aux écoles spécialisées pour les jeunes sourds et malentendants• Développer des relations avec les personnes-ressources des commissions scolaires

Indicateurs de succès :

- Maintien du taux de fidélisation des bénévoles (entre 70% à 80% par année)
- Élaboration et adoption de la politique de reconnaissance et du guide des bénévoles d'ici 2020
- Augmentation du nombre des membres (10% par année)
- Offre d'activités parascolaires aux écoles spécialisées (2 écoles par année à partir de 2018)
- Recrutement de nouveaux athlètes de haut niveau (2 athlètes par année)
- Augmentation annuelle de la valeur économique des bénévoles (le nombre de bénévoles, fois le nombre d'heures consacrées fois le taux horaire estimé)

4. NOTRE PLAN STRATÉGIQUE 2017-2022

EN UN CLIN D'OEIL

MISSION	VISION	Être le leader de la participation et de l'accessibilité des personnes sourdes et malentendantes dans toutes les sphères de la pratique sportive et de l'activité physique au Québec.
	MISSION	La mission de l'ASSQ est de promouvoir le sport et l'activité physique chez les personnes sourdes et malentendantes du Québec.
VALEURS	ÉTHIQUE SPORTIVE	L'ASSQ soutient la promotion de l'éthique sportive. Le mot « éthique » est l'ensemble des principes moraux réagissant le comportement. L'éthique sportive comprend plusieurs valeurs que le sport devrait transmettre : respect envers soi-même, respect envers les autres et responsabilité de nos actions. Cette valeur permet de favoriser l'équité, l'esprit sportif, la lutte contre le harcèlement et la violence, la santé, la sécurité dans nos activités.
	TRANSPARENCE	L'ASSQ agit selon des règles de conduite dictées par la transparence envers ses membres, ses bailleurs de fonds, ses donateurs, le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) et l'Agence du revenu du Canada (ARC). Les informations concernant ses activités organisationnelles et financières y compris ses politiques sont accessibles.
	INCLUSION	Par souci d'équité, l'ASSQ souligne l'importance de l'accessibilité aux services, à l'information et à un environnement adéquat proposés aux personnes sourdes et malentendantes. Cette approche inclusive permet à toute personne de réaliser des activités de façon autonome et d'obtenir des résultats équivalents.
ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	Orientation 1 Établir de meilleures pratiques de gouvernance	Objectif 1.1 – Optimiser la gouvernance et la reddition de comptes Indicateurs de succès : <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la présentation du rapport d'activités en 2017 • Élaboration et adoption du guide des administrateurs en 2017 • Élaboration et adoption de la politique sur les reçus de charité en 2018 • Élaboration des termes de référence pour les comités en 2019 • Formation et adoption des comités en 2019 • Évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et des comités en 2020 • Respect du plan d'action annuel (toutes les années)
	Orientation 2 Développer des partenariats afin de faire connaître l'ASSQ et d'accroître l'accessibilité des personnes sourdes et malentendantes aux activités physiques et sportives	Objectif 2.1 - Accroître le nombre de partenariats Indicateurs de succès : <ul style="list-style-type: none"> • Contacter les dirigeants des fédérations sportives québécoises pour leur faire connaître l'ASSQ et ses services • Organiser des rencontres d'informations avec les établissements publics qui œuvrent dans le milieu de la surdité • Contacter les associations régionales pour la promotion des services de l'ASSQ • Renforcer le partenariat avec l'Association des sports des Sourds du Canada (ASSC) Objectif 2.2 – Renforcer la participation de l'ASSQ au réseau du milieu sportif et à des activités politiques Indicateurs de succès : <ul style="list-style-type: none"> • Collaboration avec des fédérations sportives pour 2 activités par année • Maintien du soutien financier de la ville de Montréal pour les organismes PANAM d'ici 2022 • 3 représentations par année à des activités politiques non partisans
	Orientation 3 Diversifier et accroître les ressources financières	Objectif 3.1 – Accroître le budget et les ressources financières durables Indicateurs de succès : <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de notre bassin de donateurs individuels (15% par année) • Soutien d'un ou deux nouveaux partenaires financiers par année • Organisation d'une collecte de fonds annuelle • Taux de réponse des donateurs individuels (30% par année) • Nouveau financement provenant des municipalités autres que la ville de Montréal d'ici 2022
	Orientation 4 Viser la qualité des services auprès des membres	Objectif 4.1 – Augmenter la participation des membres aux activités offertes par l'ASSQ Indicateurs de succès : <ul style="list-style-type: none"> • Taux de satisfaction des membres (programmes et événements organisés par l'ASSQ) • Nouvelles collaborations avec d'autres organismes (2 organismes par année) pour l'organisation des programmes d'activités physiques • Augmentation du nombre de régions différentes où des programmes de l'ASSQ sont offerts (7 régions en 2019 et 9 régions en 2022) • Augmentation du nombre de participants aux programmes et aux événements de l'ASSQ (15% par année) • Clientèle rejointe (nombre versus objectif)
	Orientation 5 Augmenter l'implication de la communauté	Objectif 5.1 – Encourager l'implication des bénévoles, des membres et des écoles aux activités de l'ASSQ Indicateurs de succès : <ul style="list-style-type: none"> • Maintien du taux de fidélisation des bénévoles (entre 70% à 80% par année) • Élaboration et adoption d'une politique de reconnaissance et d'un guide des bénévoles d'ici 2020 • Augmentation du nombre de membres (15% par année) • Augmentation du nombre de participants aux événements et aux programmes sportifs (15% par année) • Offre d'activités parascolaires aux écoles spécialisées (2 écoles par année à partir de 2018) • Recrutement de nouveaux athlètes de haut niveau • Augmentation annuelle de la valeur économique des bénévoles (le nombre de bénévoles, fois le nombre d'heures consacrées, fois le taux horaire estimé)

5. RÉVISION DU PLAN

Chaque année, le conseil d'administration a le mandat de réévaluer le plan stratégique afin de suivre de près les progrès réalisés et voir ainsi l'évolution de l'ASSQ. Au minimum tous les cinq ans, le plan stratégique sera soumis à une évaluation plus approfondie en réponse aux résultats des cinq dernières années.